

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 janvier 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications A 14h00, MM. les députés G. Junod et M.-C. Pertusio, soutenus par vingt députés chacun, demandent l'introduction, dans l'ordre du jour, d'une intervention personnelle, en vertu de l'art. 84 al. 2 LGC. Mme la Présidente choisit de donner la parole aux députés concernés après le point 18.			
	2.	Dépôts Interpellation: Jean Christophe Schwaab et consorts. Motion: Michaël Buffat et consorts. Postulat: Yves Ferrari et consorts			
RENV-CE	3.	(11_INT_479) Interpellation Olivier Feller au nom du groupe radical - Les contribuables vont-ils devoir renflouer une nouvelle fois la Caisse de pensions de la Ville de Lausanne?(Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(11_INT_478) Interpellation François Brélaz - Minarets de Bussigny : correspondent-ils au cadre légal?(Souhaite développer)			
RENV-COM	5.	(11_POS_233) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - 4ème révision de la LACI, une mesure urgente en faveur des chômeurs et chômeuses âgé-e-s. Elever la limite de fortune en fonction de l'âge pour pouvoir bénéficier des prestations du revenu d'insertion.(Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) Le renvoi du postulat au CE (non), opposé au renvoi à l'examen d'une commission (oui), est refusé par 63 oui, 47 non et 1 abstention. Le postulat est donc renvoyé à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	6.	(11_POS_234) Postulat Anne Papilloud et consorts - Mettre en oeuvre le Fonds cantonal de lutte contre le chômage (art. 18 LEmp) en faveur des chômeurs et chômeuses concerné-e-s par la mise en oeuvre de la 4ème révision de la LACI au 1er avril 2011(Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	7.	(11_POS_235) Postulat Béatrice Métraux et consorts demandant si le vert sera vu bientôt du ciel vaudois(Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	8.	(11_MOT_127) Motion Grégoire Junod et consorts - Des abonnements de transports publics valables sans restriction d'horaire pour toutes les catégories d'usagers(Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) Le renvoi de la motion au CE (non), opposé au renvoi à l'examen d'une commission (oui), est refusé par 79 oui, 49 non et 2 abstentions. La motion est donc renvoyée à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
TRAITE	9.	(GC 155) Demandes de grâces de JE. JR - E. VDSH - E. B Bulletins délivrés : 133; bulletins rentrés : 133; bulletins nuls : 0; bulletins valables : 133; bulletins blancs : 0; majorité absolue : 67. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées. Les demandes de grâce de (a) JE. JR, (b) E. VDSH et (c) E.B. sont refusées par, respectivement, (a) 93 voix, (b) 91 voix et (c) 118 voix.	GC		

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 janvier 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	10.	(10_INT_345) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot au sujet des effets de la grippe H1N1	DSAS.		
REF-EM	11.	(328) Exposé des motifs et projets de lois modifiants - la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires (LPFES) - la loi sur la santé publique (LSP) - la loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS) et Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat François Payot au nom du groupe libéral intitulé "LPFES, bilan et rapport prospectif : une démarche essentielle"(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur les projets de lois modifiant la LPFES, la LSP et la LAPRAMS est refusée par 66 non, 63 oui et 7 abstentions. Une demande de suspension de séance présentée par M. le député J.-M. Favez est refusée par 68 non, 67 oui et 3 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 69 non, 65 oui et 2 abstentions. A l'appel nominal, l'entrée en matière sur les projets de lois modifiant la LPFES, la LSP et la LAPRAMS est refusée par 67 non, 65 oui et 4 abstentions.	DSAS.	Martinet P.	
TRAITE	12.	(09_INT_259) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot et consorts concernant la prescription de la méthadone	DSAS.		
TRAITE	13.	(10_INT_392) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Maximilien Bernhard et consorts : Pourquoi un tel silence autour du forum PSLA "Promotion de la santé, prévention et lutte contre les addictions?"	DSAS.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(10_INT_412) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat et consort au nom des groupes RAD et LIB - Caisse de pension, bistrot social : jusqu'à quand la ville de Lausanne pourra-t-elle appeler le Conseil d'Etat à sa rescousse ? Détermination M.-O. Buffat à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est déposée et adoptée, sous-amendée par M. le député J.-M. Dolivo, à la majorité, avec quelques avis contraires et abstentions. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DSAS.		
TRAITE	15.	(10_INT_381) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Maximilien Bernhard : des chercheurs du CHUV ont-ils joué aux "Apprentis sorciers" avec des cellules de foetus?	DSAS.		
TRAITE	16.	(10_INT_402) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts intitulée "Hôpital Riviera Chablais et Musée des Beaux-Arts : pourquoi le Conseil d'Etat ne veut-il pas stimuler la création architecturale vaudoise?"	DSAS.		
TRAITE	17.	(10_INT_393) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel : le Conseil d'Etat joue-t-il vraiment son rôle de garant de la santé publique dans la question de l'amiante?	DSAS.		
TRAITE	18.	(09_INT_309) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts concernant la santé au travail au sein de l'ACV et s'interrogeant sur le bilan des mesures prises à ce jour et les pistes pour demain	DSAS.		
OA	19.	(325) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Patrick de Preux et consorts intitulé - Lausanne capitale de la neige en toutes saisons Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DSE	Ferrari Y.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	20.	(10_POS_175) Postulat Michèle Gay Vallotton et consorts relatif à l'évolution des procédés et des coûts de l'élimination et de la valorisation des déchets Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 64 oui et 54 non (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE	Sordet J.M.	
TRAITE	21.	(10_INT_364) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet concernant l'avenir de la filière de la biométhanisation	DSE.		
TRAITE	22.	(10_INT_404) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Épars sur la contamination de la haute Venoge, voire d'autres rivières vaudoises	DSE.		
TRAITE	23.	(10_INT_399) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Raphaël Mahaim et consorts au nom du groupe des Verts concernant la position du Conseil d'Etat au sujet de l'implantation d'une antenne de 25 mètres au sommet du Mont-Tendre et Réponse du Conseil d'Etat à la résolution Raphaël Mahaim et consorts concernant l'implantation d'une antenne au sommet du Mont-Tendre (10_RES_037) Détermination R. Mahaim à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est déposée et adoptée à la majorité, avec quelques avis contraires et abstentions. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DSE.		
TRAITE	24.	(10_INT_400) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yves Ferrari et consorts - Nucléaire : la Suisse, les Vaudois et le Conseil d'Etat	DSE.		
TRAITE	25.	(10_INT_419) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Favez - Rives publiques : A quel jeu les services et départements concernés jouent-ils et quelle aide les communes peuvent-elles attendre de l'Etat pour réaliser les objectifs du Plan Directeur des Rives du Lac Léman au service de la collectivité publique plutôt qu'à celui de quelques particuliers ?	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 janvier 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	26.	(09_INT_308) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni concernant l'huile de palme dans l'alimentation et ses risques pour la santé Détermination V. Hurni à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est déposée et adoptée par 84 oui, 7 non et 22 abstentions. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DSE		
RENV-CE	27.	(10_MOT_108) Motion Philippe Ducommun et consorts au sujet de la protection des femmes battues La motion est transformée en postulat avec l'accord du motionnaire. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec une seule abstention (prise en considération totale de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE	Freymond Cantone F.	
TRAITE	28.	(10_INT_356) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle demandant au Conseil d'Etat de mettre enfin un terme à son attentisme en matière de discriminations salariales envers les femmes	DSE.		
TRAITE	29.	(10_INT_391) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot : Schengen, bénéfice ou désastre?	DSE.		
REF	30.	(10_POS_202) Postulat Florence Golaz et consorts demandant au Conseil d'Etat une planification du développement des structures d'accueil de l'enfance pour le personnel de l'Etat Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont refusées par 68 non, 60 oui et aucune abstention (classement du postulat).	DSE, DFIRE	Schwaar V. (Majorité), Ruey-Ray E. (Minorité)	
RET	31.	(10_POS_179) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts intitulé La vidéosurveillance doit être surveillée... et encouragée	DFIRE, DSE	Ruey-Ray E.	
RENV-T	32.	(10_POS_184) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts concernant le harcèlement psychologique et sexuel ainsi que la souffrance au travail dans la fonction publique vaudoise et demandant de renforcer les protections des employé-e-s	DFIRE	Aubert M. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	01/02/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 25 janvier 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	33.	(09_INT_291) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consort concernant la réinsertion professionnelle du personnel à l'Etat de Vaud	DFIRE.		01/02/2011
RENV-T	34.	(10_INT_401) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - Pénurie d'enseignants (1) titrés pour les remplacements	DFIRE.		01/02/2011
RENV-T	35.	(10_INT_414) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Pourquoi les enseignants retraités sont-ils exclus des remplacements ?	DFIRE		01/02/2011
RENV-T	36.	(09_INT_317) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet concernant les contrats d'assurance LAA de l'Etat et demandant pourquoi ne pas faire des économies lorsque cela est possible	DFIRE.		01/02/2011
RENV-T	37.	(10_INT_378) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts demandant des précisions sur les processus lors de publications de données du SCRIS	DFIRE.		01/02/2011
RENV-T	38.	(10_INT_357) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation André Chatelain demandant si le manque de moyens de certaines justices de paix est une échappatoire	DFIRE.		01/02/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :